

**Ce carnet est très simple :**

Du côté gauche, vous remplissez les informations sur :  
la **date**, la **rivière** et le **secteur de pêche**, le **mode de pêche** (CU = cuiller ;  
MO = mouche artificielle ; VA = vairon ; VE = ver ; RA = poisson nageur ;  
AN = appât naturel ; AU = autre).

**Mais surtout, pensez à donner la durée de la pêche ou alors l'heure de début et l'heure de fin de pêche.**

Du côté droit, vous donnez les indications sur les **prises de truites (truite commune ou fario, ombre commun et truite arc-en-ciel)** effectuées lors de la sortie, c'est-à-dire le **nombre de prises et leur longueur** en centimètres, ceci pour trois types de captures :

- celles inférieures à la taille légale,
- celles supérieures à la taille légale et conservées,
- celles supérieures à la taille légale et relâchées.

**N'oubliez pas de noter scrupuleusement vos bredouilles.**

Les indications que vous porterez sur ce carnet nous sont utiles pour mieux connaître la richesse piscicole en salmonidés de nos rivières et orienter les actions futures qui y seront menées (repeuplements, aménagement de milieux, etc.).

***Pêcheurs, la gestion piscicole vous appartient, sachez en profiter et remplissez consciencieusement votre carnet. Merci***

**Renvoyer votre carnet à votre Association de pêche ou directement à  
la Fédération des AAPPMA de la Haute-Loire :  
32 rue Henri Chas 43000 Le Puy-en-Velay - Tél 04.71.09.09.44**



**CARNET DE PECHE SALMONIDES  
- ANNÉE 2018 - SECTEUR LOIRE  
AMONT**

***A.A.P.P.M.A. de : Goudet-Arlempdes et du Pont de  
Chadron dans le cadre de l'Union Halieutique Loire  
Amont***

*Informations des pêcheurs :* sur la haute vallée de la Loire suite aux  
intempéries de juin 2017  
Concernant la Haute vallée de la Loire, la pêche ré-ouvrira en 2018. Il y aura  
cependant de nouvelles réserves pour 3 ans (ruisseau de Bethe et les Ceyssoux  
et affluents) et des réserves temporaires au moins 1 an sur l'Homle et  
affluents.

**Nom :**

**Prénom :**

**Age :**

**Adresse :**

**Profession :**

Sorties de Pêche				Captures : truite commune ou fario TRF Truite Arc en Ciel TAC Ombre Commun OBR														
Année : 2018				Inférieures à la taille légale				Supérieures ou égales à la taille légale (20 cm ; 23 cm ; 25 cm, 35 cm)										
Date	Rivière / Secteur pêche	Mode	Durée	Nbre type	Longueur en cm				Nbre type	Conservées (Longueur en cm)				Nbre type	Relâchées (Longueur en cm)			
				TRF					TRF					TRF				
				OBR					OBR					OBR				
				TAC					TAC					TAC				
				TRF					TRF					TRF				
				OBR					OBR					OBR				
				TAC					TAC					TAC				
				TRF					TRF					TRF				
				OBR					OBR					OBR				
				TAC					TAC					TAC				
				TRF					TRF					TRF				
				OBR					OBR					OBR				
				TAC					TAC					TAC				
				TRF					TRF					TRF				
				OBR					OBR					OBR				
				TAC					TAC					TAC				
				TRF					TRF					TRF				
				OBR					OBR					OBR				
				TAC					TAC					TAC				
				TRF					TRF					TRF				
				OBR					OBR					OBR				
				TAC					TAC					TAC				

Mode de pêche : CU = cuiller ; MO = mouche artificielle ; VA = vairon ; VE = ver ; RA = poisson nageur ; AN = appât naturel ; AU = autre